



Mariage avec un tunisien

Par Visiteur

Messieurs,

Je suis française résident en France (mère célibataire jamais mariée d'une enfant de 5 ans) et avec mon fiancé tunisien résident en Tunisie nous avons décidé de nous marier pour fonder une famille. Qu'elle est la meilleure solution, la moins longue et la plus sûre pour nous permettre ce mariage et vivre ensemble en France dans les meilleurs délais à cause de ma fille qui connaît mon fiancé et le réclame par besoin d'un père. (visa long séjour pour mariage en France et s'installer en France ou mariage en Tunisie ? Dans l'hypothèse où je serais enceinte cela changerait-il quelque chose ?

Merci de votre réponse. Meilleures salutations.

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Je pense que le mieux est de faire la demande d'un visa long séjour en vue de se marier avec un ressortissant Français et de s'installer en France.

Le mariage en Tunisie est possible mais devra être transcrit en France et je ne pense pas que cela soit plus rapide que la demande de visa. Par ailleurs, si vous optez pour la première solution vous pourrez vivre ensemble plus rapidement.

Cordialement